

*Quand l'action du vent chasse la vase...*

**n° 5**

# **LA LETTRE DU MOULIN HUBERT**



**Dans ce  
numéro :  
Notre assemblée  
annuelle**

<i>De précieux soutiens</i>	p. 2
<i>Des rencontres</i>	p. 2
<i>Des objectifs pour 2018</i>	p. 3
<i>Un beau bilan</i>	p. 3
<i>A vos agendas</i>	p. 4
<i>Revue de presse</i>	p. 4
<i>On parle de nous</i>	p. 4

# L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 20 OCTOBRE



L'enthousiasme autour de notre association perdure ; en ce soir d'octobre, l'auditorium était rempli par de nombreux adhérents mais aussi par de nouveaux passionnés.

Cette assemblée annuelle avait pour but d'informer les participants sur les actions menées depuis l'AG constitutive du 22 septembre 2016 mais aussi sur les travaux prévus en 2018.

Le président de l'AMAR a commencé par une présentation des membres du CA. Il a fait un point sur les recherches effectuées avec enthousiasme par les groupes de travail Histoire, Communication, Exploitation touristique, Technique. Puis il a rappelé les multiples conférences qui ont eu lieu cette année et ont fait parler de notre association.

## De précieux soutiens

Les différentes actions entreprises par notre association l'ont été grâce au soutien de ses adhérents et de ses nombreux partenaires : le musée de la Marine, qui a accepté de recevoir notre siège social ; le Service Historique de la Défense avec lequel nous avons signé une convention nous permettant d'exploiter ses archives et qui a également mis un bureau à disposition de nos élèves ingénieurs en stage cet été.

Outre son aide financière, la Fondation des Arts et Métiers a rendu possible le stage des deux élèves ingénieurs de l'ENSAM de Cluny, Romain Poudret et Léo Durez, pour effectuer les travaux sur le bateau-racleur.

L'Institut du Littoral et de l'Environnement de La Rochelle nous a permis d'assurer, par la présence d'Isabelle Brenon, la tutelle de ces deux étudiants pour l'étude de la vase. L'entreprise Asselin a signé la convention de stage et assumé le financement correspondant.

La Fédération des Moulins de France nous apporte toute son expérience concernant la reconstruction des moulins ; elle nous aide à imaginer les innovations techniques de notre projet, notamment la fonction aérogénérateur d'électricité.



Ces soutiens ont été applaudis par l'assemblée.

## Des rencontres

Durant cette année, il nous a aussi fallu organiser de nombreuses rencontres pour connaître les exigences réglementaires auxquelles devra répondre notre projet. Association privée, nous devons œuvrer en liaison très étroite avec les collectivités. A cette fin, nous avons sollicité des élus des quatre collectivités concernées, ville de Rochefort, CARO, département de Charente-Maritime, région Nouvelle-Aquitaine, madame la députée, monsieur le sous-préfet de Rochefort. Nous avons aussi rendu visite au directeur des Services Techniques, au directeur de l'Urbanisme et à l'architecte de la ville ; cette dernière a pu nous organiser une réunion avec le responsable des Services Archéologiques, l'inspectrice de la DREAL, l'architecte des Bâtiments de France.

C'est à la suite de cette réunion que nous avons pu nous entretenir avec des représentants du cabinet Médiéval, en charge de conduire une étude de programmation pour la requalification touristique et le développement économique du site de l'Arsenal. Cette entrevue a été utile puisque lors de la présentation publique de l'étude, devant les acteurs économiques et les élus, le cabinet Médiéval a indiqué que : « L'initiative liée au moulin montre combien des acteurs veulent s'investir pour la valorisation de l'arsenal. ». Notre projet est maintenant inscrit dans les travaux à envisager pour la requalification touristique du site de l'Arsenal.

De toutes ces rencontres, il ressort que réglementairement, nous ne pourrions pas reconstruire à l'identique le moulin Hubert... nous devons faire preuve d'innovation !

En revanche, les travaux effectués par Romain Poudret et Léo Durez sur le bateau-racleur ont fait l'objet de plusieurs présentations à différents responsables maritimes et à des élus. La qualité de leurs travaux démontre la faisabilité de notre projet pour empêcher l'envasement devant les deux formes de radoub. Elle permet de conclure que l'énergie électrique qui pourra être fournie par le moulin sera bien supérieure au besoin de cette mission. Nous pouvons donc envisager de fournir de l'électricité à l'arsenal de Rochefort.

Ce qui est important, c'est que face à ces interlocuteurs multiples, nous avons pu démontrer la faisabilité technique de notre projet.

## Des objectifs pour 2018

Tout d'abord, l'AMAR souhaite assurer la maîtrise d'ouvrage pour la construction du moulin et du bateau-racleur. Nous aurons besoin d'une assistance de maîtrise d'ouvrage (AMO). Nous avons donc lancé un appel d'offres auprès d'AMO, dont la première mission

sera de réaliser le programme de l'opération. Notre objectif est d'obtenir, durant le 1er semestre de l'année 2018, une approche financière pluriannuelle.

Ensuite, nous allons poursuivre les travaux de Romain et Léo, nos deux ingénieurs : dès le mois de janvier 2018, pendant le dragage qui sera effectué pour le départ de l'Hermione, une étude de la vase sera faite avec le soutien d'Isabelle Brenon. Une nouvelle étude sera également faite sur le fonctionnement et l'environnement du bateau-racleur, permettant de valider notre choix d'emplacement.

Nous souhaitons aussi créer un partenariat avec les lycées locaux : avec Dassault, pour la construction d'une maquette dactyle montrant la place du moulin et du bateau-racleur entre la Corderie et les formes de radoub ; et avec Merleau-Ponty, pour réaliser une vidéo 3D expliquant le fonctionnement de cet ensemble.

D'autre part, une vidéo sur notre association et ses buts est en cours de réalisation par la société Imagine Création (<http://www.imagine-creations.fr/>).

Enfin, nous continuerons d'assurer la présentation de notre projet lors de différentes conférences.

Mais surtout, nous commençons la recherche de partenaires pour assurer le financement des études conduites par l'AMO.



## Un beau bilan

C'est avec satisfaction que nous avons noté l'intérêt que la presse (écrite, radio, télévisée) a bien voulu apporter à notre assemblée annuelle, comme vous le montre notre revue de presse. Le soir même de notre assemblée, FR3 atlantique diffusait un reportage que vous pouvez visionner à partir du lien : <http://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/charente-maritime/moulin-arsenal-rochefort-pourrait-revoir-jour-1351889.html>.

Notre association se fait connaître et elle grandit : fin septembre 2017, nous étions 381 membres ; et 48 nouvelles personnes ont adhéré à compter du 1er octobre. C'est un point important, car plus notre association comptera de membres, plus nous serons considérés par les autorités mais aussi par les financeurs.

# Rochefort Agglo

Source : Sud-Ouest 23/10/2017

## L'idée d'un moulin trace son sillon

**INITIATIVE** La reconstruction du moulin à vent de l'arsenal prend forme. Ses défenseurs imaginent les prémices du chantier en 2019

FABIEN PHALLOT  
rochefort@sudouest.fr

Le pari fou de l'Association du moulin de l'arsenal de Rochefort (Amar) prend forme ! Vendredi, ses adhérents ont assisté à la première assemblée d'une structure créée voilà un an à peine. De puis, les effectifs de l'Amar ont décuplé : « 410 adhérents ! », se félicite Pierre Gras, son président, les yeux de visionner « l'enthousiasme » suscité par la reconstruction d'un moulin en bois, bâtis au XIX<sup>e</sup> siècle, dans l'arsenal. L'édifice disparu, conçu par l'ingénieur Jean-Baptiste Hubert en 1806, a permis durant plus d'un demi-siècle de dévaser l'entrée de la ferme de radoub Louis XV, en actionnant une astucieuse diable.

Les membres de l'Amar entendent, ainsi, redonner vie à ce moulin à vent et à son bateau racloir. « Un projet économique, écologique et touristique », assure Pierre Gras, qui peut désormais compter sur l'intérêt des

élus de tous bords, à commencer par ceux de Rochefort. Les quatre groupes de travail constitués l'an dernier - histoire, technique, exploitation touristique et communication - continuent, eux, à plancher. « Nous avons maintenant l'assurance de faisabilité du projet », avance le président de l'Amar.

### Maîtrise d'ouvrage

« Si on en est là, c'est grâce à nos soutiens. Du musée de la Marine de Rochefort qui nous a permis d'y installer notre siège, ou encore du service historique de la Défense (SHD) qui nous a donné accès à des documents historiques », détaille-il. Coté, deux étudiants de l'école nationale supérieure d'arts et métiers de Cluny, en Bourgogne, ont également prêté leur concours sur les aspects techniques du chantier.

L'association souhaite désormais profiter du départ de « l'Hermione », en janvier prochain, pour étudier le phénomène d'invasement



Pierre Gras, président de l'Association du moulin de l'arsenal, souhaiterait voir le chantier débiter dès 2019 à Rochefort.

grandeur nature. Elle entend également obtenir « une approche financière globale avant la fin du premier semestre 2018 ». En clair : connaître les coûts du chantier afin de convaincre les financeurs.

L'Amar souhaite conserver la maîtrise d'ouvrage et s'adjointe les services d'un assistant. Il aura pour mission de constituer une équipe de conception et de réalisation », précise Pierre Gras. Une question, en revanche, n'a pas encore

été tranchée : faut-il reproduire fidèlement le moulin de l'arsenal ou privilégier des techniques plus modernes pour le désenvasement ? « Rien n'est décidé », souffle Pierre Gras, qui s'est vu conseiller « d'innover en respectant l'esprit des lieux », et imagine même le moulin produire de l'électricité. Une chose est sûre : l'Amar veut avancer vite. « L'idéal », souffle Pierre Gras, serait de débiter l'aménagement les sols en 2019. »

## A vos Agendas

L'assemblée générale de notre association aura lieu le vendredi 23 mars 2018 à 17 h dans l'auditorium du palais des congrès à Rochefort. A cette occasion, nous vous remettons votre carte d'adhérent que vous pourrez utiliser les années suivantes.

Association du Moulin de l'Arsenal de Rochefort

Carte d'adhérent

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : .....

Ville : .....

Vous avez dû recevoir la lettre vous demandant votre adhésion 2018. L'AMAR compte sur vous.

## ROCHEFORT : OÙ EN EST LE PROJET DE MOULIN À DÉVASER ?



Source : Le Littoral 27/11/2017

## On parle de nous...



Dans l'édition de septembre du **Chasse Marée**.

## Association du Moulin de l'Arsenal de Rochefort

Musée de la Marine  
1, place de La Gallissonnière  
17300 ROCHEFORT

Email : [moulinarsenal@gmx.fr](mailto:moulinarsenal@gmx.fr)

Responsable de publication : Pierre Gras  
Conception graphique : Rémi Letrou

décembre 2017